



Centre de Loisirs Actifs

Projet
Pédagogique

Tables des matières

Présentation

- Qui sommes-nous ?..... 4
- Nos objectifs..... 5
- Comment les rencontrer ? 5

Projets d'animation

- Public accueilli..... 7
- Focus petite enfance..... 8
- Activités - Méthodologie..... 9
- Accueil des enfants extraordinaires..... 9

Vie quotidienne

- Journée type..... 11
- Infrastructure..... 11
- Logistique..... 12

Encadrement

- Missions..... 15
- Formation..... 16
- Engagement..... 17
- Réunion-Préparation..... 18
- Partenariats..... 18
- Formations..... 19
- Evaluation..... 19

Informations pratiques

- Infos parents/ROI..... 21
- Inscription..... 24



Présentation

Qui sommes-nous ?

Chaque année, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve organise des plaines de vacances communales via son Centre de Loisirs Actifs et encourage la qualification de ses encadrants en leur facilitant l'accès aux formations en vue d'obtenir le brevet d'animateur-trice (BACV) puis coordinateur-trice (BCCV) de Centre de vacances.

FINALITE ET PROJET EDUCATIF

Fort d'une expérience de plus de 40 ans, le CLA propose à votre (vos) enfant(s) des vacances collectives de qualité basées sur le libre choix d'activités. Les équipes encadrantes entendent prendre en compte les intérêts et les envies de chacun, mais aussi ses besoins et son rythme dans tous les moments de la journée.

Ce projet pédagogique tend à réaffirmer le temps de l'enfance durant les vacances comme un moment privilégié de découverte et de respect du rythme de chacun... en opposition à une certaine conception, préjudiciable, de rentabilisation à outrance de tous les instants de la vie des enfants.

Ecole, famille, loisirs, pendant toute l'année, jonglant avec un planning « surbooké », sollicité de façon permanente par les adultes, où et quand l'enfant peut-il encore souffler, flâner, rêver, ...voire ne rien faire ?

Vivre en collectivité nécessite une fameuse énergie. Etre présent dans le groupe, discuter, négocier, partager, converser, mais aussi, jouer, chanter, rire, courir, sauter, crier, penser, réfléchir, essayer, réessayer... sont autant d'expériences riches et impliquantes, tant pour le corps que pour l'esprit.

Les vacances doivent procurer à tous des moments de détente, de repos, de régénération physique et psychique. Elles doivent être pour chacun l'occasion d'un plus grand épanouissement, d'une plus grande affirmation. Par des activités multiples, d'une inépuisable diversité, tant dans leurs domaines, leurs genres que leurs formes, nous proposons aux enfants des moyens d'exploiter ou de découvrir certaines de leurs potentialités négligées ou méconnues dans les domaines : affectif, moteur et social



Contact

Administration communale
Espace du Cœur de Ville 2
1340 Ottignies-LLN

010 43 61 94 – cla@olln.be
www.olln.be

Nos objectifs

Créativité

Créer, inventer,
Construire, fabriquer
Rêver, s'évader
Être libre, flâner

Autonomie

Être acteur et actif
S'exprimer, s'écouter, s'accepter,
Prendre soin de soi
S'engager, s'impliquer
Être curieux
Trouver sa place dans le groupe
S'ouvrir aux autres et au monde qui nous entoure

Coopération Collaboration

Prendre soin des autres
Écouter l'autre, partager et échanger librement
Découvrir l'autre, aller à sa rencontre et le comprendre
Faire preuve de tolérance, de patience et de solidarité
Vivre en collectivité
Participer, négocier, élaborer et construire ensemble

Comment les rencontrer ?

Les activités visent, de par leur diversité, à stimuler la créativité chez l'enfant.

Elles sont :

- ⇒ individuelles et / ou collectives ;
- ⇒ de plus ou moins longue haleine de façon à respecter le rythme des enfants ;
- ⇒ à différents niveaux entre groupes de vie et tranches d'âge, en tenant compte de l'évolution des relations entre ces groupes ;
- ⇒ des jeux à composantes motrices, des activités sportives, des activités de découvertes et de contact avec la nature et le milieu environnant, des activités d'expression, des activités culturelles, ...

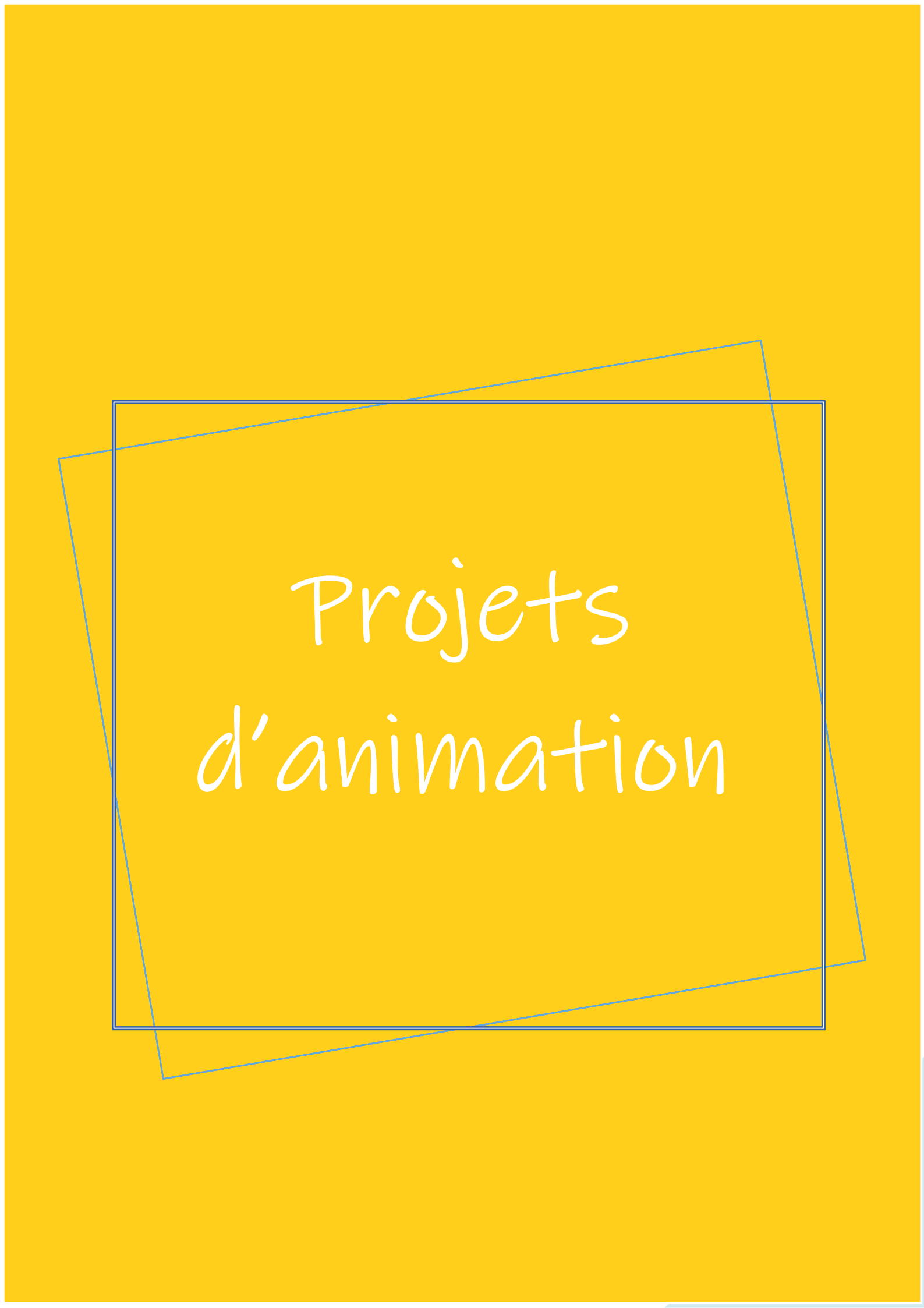
Dans cet esprit, l'animateur a pour buts :

- ⇒ de développer une animation qui respecte les objectifs et projets du centre ;
- ⇒ de permettre aux enfants de poursuivre un but qu'ils ont négociés au départ ;
- ⇒ de sensibiliser les enfants aux aspects de respect du matériel (utilisation, rangement et nettoyage)

Sans pour autant obliger les enfants et les animateurs à mettre sur pied des activités qu'ils n'ont pas négociées, des projets sont proposés autour des pistes suivantes :

- ⇒ bandes dessinées ; eau./air/espace ;
- ⇒ ateliers à présentation (théâtre, décors, sonorisation, cirque, ...) ;
- ⇒ utilisation du milieu (ville, village, marché, ...)
- ⇒ moyens de locomotion ;
- ⇒ activités d'orientation (boucles, jeu de piste...) ;
- ⇒ alimentation, cuisine, ... ;
- ⇒ jeux de société ;
- ⇒ jeux de tradition (issus du folklore, chants, rondes, danses, marelles, ...) ;
- ⇒ activités sportives et tournois ;
- ⇒ kermesses, stands ;
- ⇒ ...

Cette liste n'est bien entendu pas limitative. Les coordinateurs veillent à la concrétisation de certaines pistes ainsi qu'à assurer la transition des équipes d'animation chaque semaine et surtout entre les mois de juillet et d'août



Projets d'animation

Public accueilli

(Re) Donner le temps à l'enfance ...

Ce sont trois projets d'animation pour trois tranches d'âge au travers desquels sont déclinées les trois attentions qui placent l'enfant au cœur des dispositifs pédagogiques :

- une pédagogie qui rende l'enfant acteur de ses apprentissages;
- une vision globale de celui-ci qui combine rythmes, savoir-faire, savoir être et savoirs;
- des dispositifs pédagogiques qui favorisent la citoyenneté responsable, active, critique et solidaire...

et qui sont organisés, durant l'été, en différents lieux de l'entité sous la responsabilité d'équipes hebdomadaires comprenant un coordinateur et plusieurs animateurs, fonction du nombre d'enfants préalablement inscrits.



3-5 ans : Bienvenue dans le monde de « CLA »

A cet âge, les enfants plus jeunes, s'ils ont la possibilité de vivre leur désir d'agir, de se faire plaisir, de bouger, ne sont pas encore prêts à apprécier les jeux avec des consignes complexes et créent spontanément leurs activités. C'est l'âge des jeux symboliques, des jeux d'imitation et de fiction où le besoin d'illusion et d'imaginaire dans les relations entre enfants trouve à s'exprimer. Les règles sont alors celles que les groupes se donnent, improvisées et changeantes, où les joueurs gardent l'initiative du début à la fin... Imaginez un espace conçu comme une grande maison avec toutes ces pièces et son jardin à investir. Avec ses coins, transformés en terrain de découvertes et de jeux spontanés, qui répondent aux besoins d'apprentissage, de repère, de sécurité et d'autonomie des enfants : coin doux, bibliothèque, déguisement, poupées, petites voitures, jeux de société, jeux de construction, ateliers créatifs... mais aussi jeux pour l'extérieur, petits vélos, trottinettes, draps, tentes, ballons, cordes, éléments naturels ... Chaque jour, ceux-ci y retrouvent à disposition jeux, jouets, matériel et matériaux divers pour construire et se construire. Le temps est informel, chacun s'active à son rythme, sous le regard des animateurs.

6-12 ans : Un monde de jeux



Jouer c'est expérimenter la réalité à travers un médiateur symbolique impliquant les dimensions émotionnelle, corporelle, relationnelle, intellectuelle, ... du vécu. Les jeux ont un rôle primordial dans le développement de l'enfant. Il importe aux animateurs de choisir et de proposer des jeux où les rôles et les structures relationnelles permettent d'explorer des compétences, des réactions différentes, des milieux variés. Chaque jeu définit son propre univers suivant les interactions motrices et les types de relations qui s'installent. Les vacances viseront à procurer à tous des moments de détente, de repos, de régénération physique et nerveuse. Elles seront pour chacun l'occasion d'un plus grand épanouissement, d'une plus grande affirmation ... par des jeux (principalement et d'autres activités) multiples, d'une inépuisable diversité, tant dans leurs domaines, leurs genres que leurs formes. Les enfants se verront proposer ainsi des moyens d'exploiter ou de découvrir certaines de leurs potentialités négligées ou méconnues dans les domaines affectif, moteur et social.

Ados : Des projets de vie...

Pour répondre aux besoins fondamentaux des adolescents : confiance, sécurité, responsabilité, affection, dialogue, autonomie, espoir.

L'ado est une promesse : à la fois émerveillé de toutes les possibilités que la vie lui offre et à la fois perdu. L'ado a besoin d'être accompagné par la société sans qu'elle fasse les choses à la place.

Les projets tentent à répondre à tous ces besoins



Focus petite enfance

« Maison de CLA ». Pièces à thème qui invitent les enfants à choisir leurs activités en fonction de leur envie du moment en respectant leurs possibilités.

L'adulte lui offre les moyens d'agir, de manipuler, d'expérimenter de se mouvoir, de communiquer et de s'exprimer.
Il croit aux possibilités de l'enfant, lui porte de l'intérêt et le soutient face à ses efforts et à ses réalisations.
L'observation est un outil préalable avant toute intervention pédagogique envers l'enfant.

Accueil :

L'accueil est individualisé au fur et à mesure que les enfants arrivent. C'est l'occasion d'un échange avec les parents et/ou d'une découverte des locaux.

Aménagement du local :

Locaux et mobilier sont adaptés aux besoins de l'enfant et aménagés en différents coins : atelier lecture, coin doux, jeux-jouets, petites maisons, ...

L'observation de l'enfant se fait dans les diverses activités :

Repas, jeux, sommeil, toilettes, en faisant attention au comportement moteur, au langage, aux relations animateurs - parents - autres enfants, à l'attitude générale de l'enfant, à son passé en collectivité, à ses difficultés ; tout cela permet de veiller au bien être de l'enfant. Tentant de faire abstraction des aspects négatifs les aspects positifs sont souligner pour que l'enfant se sente satisfait et valorisé

Les repas :

Le repas est considéré comme une activité à part entière tant par son rôle de subsistance que de relations affectives. Activité d'apprentissage tant dans la préparation (dressage de la table) que dans l'achèvement (vaisselle). Le coin repas se veut calme, agréable.

Les activités ludiques proposées :

- ⇒ jeux d'imitation qui permettent de construire sa personnalité, le coin de déguisement le favorise
- ⇒ les jeux avec la matière, l'eau, la terre, l'air, manipuler-transvaser, souffler,...
- ⇒ les jeux de construction qui permettent de sérier, d'empiler, de structurer
- ⇒ les jeux traditionnels qui mêlent motricité, chanson, complicité

Le sommeil :

Veiller au sommeil des enfants c'est leur permettre de récupérer la fatigue due à la collectivité (coin sieste + coin doux).

Garantir à chaque enfant le temps de sommeil dont il a besoin (pas de réveil collectif).

Préparer la période précédant le sommeil:

- Point de vue matériel, le repos a lieu dans une salle que l'on appelle coin sieste, chaque enfant ayant une place personnalisée, il suffit de peu de choses pour donner à chaque enfant son « coin à dormir » si utile pour assurer sa sécurité affective
- Point de vue affectif, l'animateur prépare la « chambre » et y reste pour rassurer certains enfants. Ces derniers peuvent apporter coussins, doudous, tétine et couvertures personnelles s'ils le désirent.

Diriger aussitôt les enfants qui se réveillent progressivement vers d'autres pièces d'activités.

Activités - Méthodologie

Les méthodes actives et participatives sont privilégiées : Les activités laissent place à la créativité, à l'imaginaire et à l'émerveillement.

Des espaces d'échanges et de paroles sont proposés à l'accueil du matin et lors de l'évaluation de fin de journée.

Les besoins et le respect du rythme des enfants sont pris en compte :

- ⇒ Accueil des enfants de 3 à 16 ans
- ⇒ Répartition des enfants par tranche d'âge
- ⇒ Le temps et les espaces sont organisés de manière cohérente et réfléchie
- ⇒ Mise en place d'une relation de confiance avec les parents pour favoriser la transition

Les enfants extraordinaires

Inclusion des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques

Les enfants à besoins spécifiques demandent une attention supplémentaire de la part de l'animateur et de l'équipe.

Dès lors, afin de proposer les lieux et des animations répondant aux besoins que requièrent ces enfants extraordinaires, un temps de préparation est consacré à la mise en place d'un accueil adapté :

- Prise de contact et rencontres préalables avec les parents et l'enfant
- Prise de connaissance des besoins spécifiques et des adaptations qui fonctionnent habituellement de la vie quotidienne de l'enfant (famille, école...)
- Fixation des modalités d'accueil adapté

Afin de garantir cet accueil spécifique de qualité, une collaboration étroite avec les parents et les partenaires potentiels est essentielle. Selon les besoins, un encadrant supplémentaire est engagé afin de renforcer l'équipe ou un appel est fait à notre partenaire *Caravelles*. Cette asbl peut également venir en support en venant faire part de ses observations et/ou en donnant des conseils/outils à l'équipe en place.

maison-plaine : un ou deux animateurs référents

Propositions d'activités :

- Activités d'accueil et rituels (chant, charte de vie, rassemblement autour de la grenouille CLA,...)
- Activités calmes ou dynamiques
- Activités animées et/ou s'inscrivant dans une logique de choix de l'enfant
- Temps libres et jeux spontanés pour laisser libres court à l'imaginaire, au rêve ou à la possibilité de « ne rien faire »

Intégration des enfants réfugiés/primo-arrivants

Sont considérés ici les enfants qui ne maîtrisent pas encore notre langue.

Le problème se pose lorsque l'on a plusieurs enfants qui ne connaissent pas le français, surtout dans une même tranche d'âge.

Faut-il les mettre ensemble, les séparer ?

L'expérience montre que si on les met ensemble, il se forme un groupe « à part ».

Il est donc préférable de les ventiler dans plusieurs groupes même de tranches d'âges différentes si nécessaire.



Par ailleurs, l'animateur doit parler français à ces enfants même s'il connaît leur langue maternelle ; celui-ci doit également privilégier toutes les autres formes d'échange.

L'élaboration d'un imagier est à cet effet très utile tout comme pour certains enfants à besoins spécifiques.



Vie
quotidienne

Journée type

Nos centres sont ouverts de 7h00 à 18h00. Les activités se déroulent de 9h00 à 16h30.

La journée est organisée et régulée par des périodes plus intenses et d'autres plus calmes afin de respecter le rythme des enfants selon leurs âges et leurs besoins :

	< de 6 ans	6 ans et +
Temps d'accueil	Jusqu'à 9h00	
Rassemblement en musique : chant, comptines, rondes...	Entre 9h00 et 9h15	
Temps d'activités	Jusqu'à 11h30	Jusqu'à 12h00
Temps de midi	Jusqu'à 12h30	Jusqu'à 13h00
Jeux libres, calmes ou sieste pour les plus petits	Jusqu'à 14h00 ou + pour les réveils échelonnés	Jusqu'à 14h00
Temps d'activités	Jusqu'à 15h45	Jusqu'à 16h00
Goûter, évaluation de la journée et rangement	Jusqu'à 16h30	
Temps d'accueil du soir	Jusqu'à 18h00	

Infrastructure

CENTRES D'ACTIVITES

Poursuivant l'objectif d'une décentralisation vers des centres plus familiaux, plusieurs lieux d'accueil peuvent être organisés en fonction du nombre de demandes d'inscription :

- Ecole communale de Blocry – Rue de l'Invasion 119a – 1340 Ottignies
- Ecole communale de Mousty – Rue des Coquerées 4 – 1341 Céroux-Mousty
- Ecole communale d'Ottignies – Avenue des Combattants 37 – 1340 Ottignies

Au sein de chaque centre, différentes tranches d'âges sont constituées afin de donner une taille humaine au centre pour que l'enfant s'y sente en sécurité et puisse avoir une maîtrise sur les lieux et une meilleure connaissance de l'équipe d'animation :

- Cla'rainette (3-5 ans),
- Cla'venture (6-8 ans),
- Pro'Cla (9-12 ans).
- Ados (13-16 ans)

LOCAUX

- un local sieste calme et occulté pour les petits
- un local par groupe de vie avec mobilier adapté
- des locaux groupés par tranche d'âge
- des portes « silhouette » spécialement conçues pour les petits égaient la « Maison de CLA »
- une salle commune centrale et facile d'accès pour les parents
- un local atelier
- une infirmerie proche du téléphone et munie d'un lit de camp, d'une trousse de secours et d'un carnet de soin
- un coin « doux/lecture » muni de poufs, coussins, livres et casques anti-bruit

Logistique

MATERIEL

Les enfants et les équipes ont à disposition du matériel de base et du matériel spécifique :

- Une valisette par animateur comprenant des fournitures classiques de base : crayons, marqueurs, ciseaux, colles, lattes, ficelles...
- Du matériel pour les ateliers créatifs
- Du matériel pour les ateliers culinaires : petits électro et produits alimentaires
- Des matelas et poufs pour équiper les coins doux
- Du matériel de soin pour équiper les trousse de secours et le coin infirmerie
- Malles pour jeux extérieurs : ballons, raquettes, corde à sauter, frisbee, indiaka, ping-pong, cônes, cerceaux, parachutes, ...
- Malles de psychomotricité : parcours, jeux sensoriel...
- Malles d'activités spécifiques : cirque ; ball bouncer, jeu d'orientation, jeux en bois géant
- Malles de jeux symboliques : déguisements, dînette, marionnette, circuit+ voiture
- Malles de jeux de construction : kapla, duplo, lego...
- Malles de jeux d'eau
- Jeux de société, puzzles et livres adaptés pour chaque tranche d'âge
- Matériel audio tel que des baffles Bluetooth
- ...

Dans une optique de respect de l'environnement et de consommation écoresponsable, un budget est réservé pour l'achat de matériel en bonne état en brocantes, ressourceries ou sur site de seconde main



L'infirmerie et le matériel d'utilisation courante sont propres à chaque centre. En fin de semaine et en fin de semaine, les animateurs se chargent d'effectuer les inventaires.

ORGANISATION MEDICALE

Chaque coordinateur a un exemplaire de la brochure ONE « Môme en santé » à sa disposition. Il a la responsabilité de transmettre à l'équipe les informations médicales de chaque enfant reçues lors des inscriptions.



ATTENTION ! Aucun médicament apporté par les parents ne pourra être donné sans certificat médical !

Une liste des numéros d'urgence est également à disposition de chaque encadrant.

Trousses médicales

Les animateurs qui quittent le centre emportent une trousse contenant le nécessaire indispensable aux premiers soins. Celle-ci est préparée à l'avance et son contenu établi suivant une liste type proposée par le coordinateur. L'animateur est responsable de sa trousse de secours jusqu'à la fin de sa période de travail et veille au reconditionnement régulier de celle-ci. Chaque trousse est par ailleurs équipée du « Carnet réflexes » édité par la Croix-Rouge.

TABLE DES MATIERES	
Obtenir l'adresse, le téléphone, le nom de la personne à contacter	1
Appeler les secours	2
Appeler les secours	3
Appeler les secours	4
Appeler les secours	5
Appeler les secours	6
Appeler les secours	7
Appeler les secours	8
Appeler les secours	9
Appeler les secours	10
Appeler les secours	11
Appeler les secours	12
Appeler les secours	13
Appeler les secours	14
Appeler les secours	15
Appeler les secours	16
Appeler les secours	17
Appeler les secours	18
Appeler les secours	19
Appeler les secours	20
Appeler les secours	21
Appeler les secours	22
Appeler les secours	23
Appeler les secours	24
Appeler les secours	25
Appeler les secours	26
Appeler les secours	27
Appeler les secours	28
Appeler les secours	29
Appeler les secours	30
Appeler les secours	31
Appeler les secours	32
Appeler les secours	33
Appeler les secours	34
Appeler les secours	35
Appeler les secours	36
Appeler les secours	37
Appeler les secours	38
Appeler les secours	39
Appeler les secours	40
Appeler les secours	41
Appeler les secours	42
Appeler les secours	43
Appeler les secours	44
Appeler les secours	45
Appeler les secours	46
Appeler les secours	47
Appeler les secours	48
Appeler les secours	49
Appeler les secours	50

COLLATION SAIN

Une collation saine est proposée le matin et l'après-midi à chaque enfant qui le souhaite. Durant les petits congés, du potage est proposé. En été, un panier de fruits issus de l'agriculture biologique est livré quotidiennement sur chaque centre. L'excédent éventuel de nourriture est utilisé lors d'ateliers culinaires.

PISCINE

Piscine de Blocry



Le service piscine est proposé uniquement durant l'été. Les plages sont réservées comme suit :

LU	MA	ME	JE	VE
BLO	COQ/ OTT	BLO	COQ/ OTT	BLO/ ADOS

TRANSPORT

Deux bus viennent chercher les enfants dans l'entité ottintoise selon les parcours et horaires transmis à l'inscription. Deux animateurs par bus sont désignés pour les accueillir et être garants du bon déroulement du transport. Le coordinateur prend toutes les mesures qui s'imposent afin de respecter les horaires établis.

Un bus reste également à disposition des différents centres durant la journée pour effectuer des déplacements ponctuels des groupes selon un planning établis pour la semaine ou au plus tard la veille : trajet piscine, sortie extérieur au centre (bois, parc, domaine provincial...)

RÈGLES DE VIE ET SANCTIONS

En début de semaine, une charte de vie reprenant les règles est écrite en groupe de vie. Cette charte peut également contenir des propositions de sanctions réparatrices proportionnées (excuses, nettoyage éventuel, services à la collectivité). Pour les plus jeunes, les règles de vie sont rappelées chaque matin par la mascotte CLA la grenouille durant le moment d'accueil.

Nous voulons permettre à l'enfant de comprendre les problèmes que pose son comportement et l'impact que celui-ci a sur les autres. Pour les problèmes de politesse, bagarres, etc., nous laissons un peu de temps entre le moment de l'altercation et le moment des excuses, afin de permettre à l'enfant de contextualiser les excuses (limites : l'empathie arrive à partir de 6 ou 7 ans). Pour les petits, nous ouvrons un dialogue, une discussion brève afin de rappeler les règles et faire s'exprimer les émotions provoquées par l'action de l'autre.

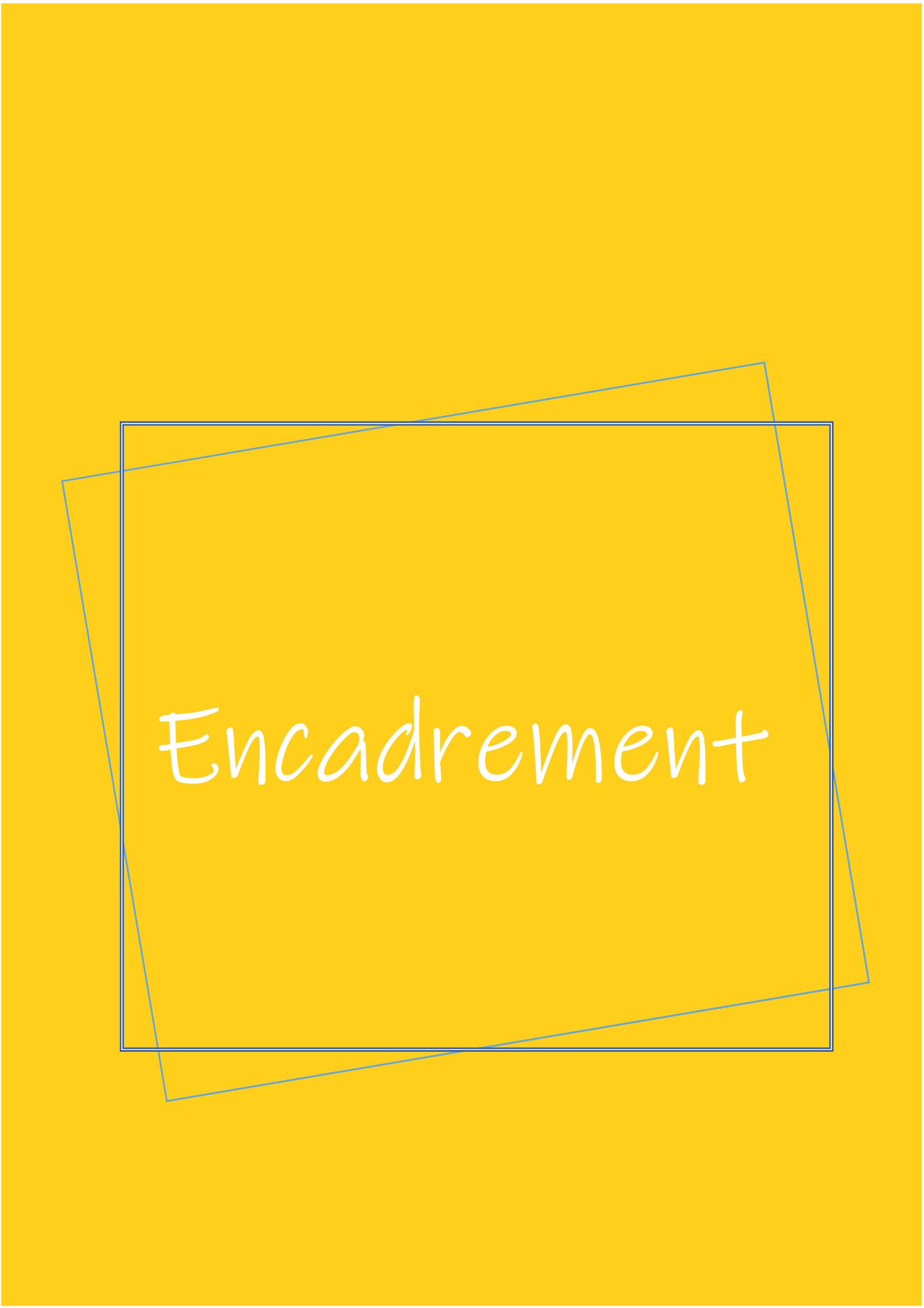
En dernier recours, pour un acte de violence jugé grave, la coordination pourrait décider d'écarter l'enfant de la plaine.

RELATION AVEC LES PARENTS

Une réunion à destination des parents est organisée pour expliquer le projet pédagogique avant le début des plaines d'été, quand les espaces sont aménagés. Cette réunion permet également aux coordinateurs de se présenter, aux parents de visiter les locaux, poser des questions et d'être rassurés par rapport à d'éventuelles inquiétudes.

COMMUNICATION

Afin de se rendre un maximum visible et accessible pour les parents, notamment pour ceux qui ne rencontrent que les encadrants de l'accueil, un panneau de communication accueille parents et enfants à l'entrée de chaque centre afin de maximiser la visibilité et l'accessibilité aux parents, notamment pour ceux qui ne rencontrent que les encadrants de l'accueil. Ce panneau reprend les noms, prénoms, photos et fonction de chaque membre de l'équipe de la semaine et de leur groupe d'enfants ; ainsi que les infos importantes telles que le rappel du jour de la piscine, l'annonce d'un barbecue, d'une sortie ou de l'organisation d'un spectacle... Un carnet de communication propre à l'accueil circule également entre le coordinateur et les encadrants de l'accueil afin de faciliter les échanges avec les parents sur le déroulement de la journée de leur enfant ou les éventuelles informations quant à une nuit difficile/agitée la veille.



Encadrement

Mission animateur

SON RÔLE

L'animateur est la personne de référence de l'enfant accueilli et met tout en œuvre pour qu'il s'épanouisse à son rythme.

Il est garant du bien-être des enfants et veille à :

- Proposer des activités diversifiées et adaptées
- Être à l'écoute et disponible
- Être attentif aux besoins et aux attentes
- Installer un cadre pour la sécurité affective et physique
- Faire preuve de dynamisme
- Motiver et impliquer les enfants dans le projet d'animation
- Prendre des initiatives et avoir une capacité d'adaptation
- Faire preuve de créativité
- Respecter son environnement et l'autre dans sa différence
- Être garant des valeurs du projet et de la neutralité
- ...

Animateur BUS

- ⇒ S'assurer que tous les enfants arrivent à destination matin et/ou soir
- ⇒ Veiller à la politesse : dire « bonjour » aux enfants, aux parents
- ⇒ Ne jamais laisser un enfant seul à un arrêt (sauf dérogation signée des parents). Si la personne devant venir rechercher l'enfant ne se trouve pas à l'arrêt au moment prévu, l'enfant sera automatiquement ramener avec l'animateur bus sur son centre et confier à l'accueillant(e) de la « garderie ».
- ⇒ Assurer le bien-être et la sécurité des enfants, les aider à attacher leur ceinture (obligation légale), à monter et descendre du bus...
- ⇒ Descendre du bus à chaque arrêt pour faciliter le contact avec les parents ainsi que pour veiller à la sécurité des enfants qui l'empruntent

Comment assurer son rôle ?

Niveau personnel

- participer à des séquences de formation continue,
- participer aux journées préparatoires,
- préparer certaines activités qui pourraient être développées en centre,
- s'engager à une disponibilité totale vis-à-vis des enfants pendant les heures d'ouverture du centre,
- utiliser son carnet de notes et effectuer des recherches personnelles (lecture de fichiers, élaborer de nouvelles activités)

Niveau animation des enfants

- être proche des enfants et avoir une présence constante auprès d'eux,
- programmer les activités en tenant compte de l'avis de chaque enfant, tout en respectant des normes de sécurité pour le choix définitif (l'animateur est partie prenante et peut à ce titre proposer des activités auxquelles les enfants ne songeraient pas),
- faire preuve d'empathie vis à vis des enfants,
- faire preuve de compréhension et d'ouverture aux autres et ne manifester en aucun cas son pouvoir par la répression,
- vivre collectivement avec les enfants c'est à dire durant les repas de midi, les services, la sieste, les moments de programmation, ... (voir à cet égard en annexe le texte « Le repas de midi en plaine », titre B, 1).

Niveau de l'équipe

- participer aux réunions de préparation programmées la coordination,
- participer aux réunions quotidiennes d'évaluation et de préparation en centre,
- participer aux transitions d'animateurs entre quinzaines,
- participer à la mise en place, au rangement du centre,...

Mission Coordinateur

SON RÔLE

Le coordinateur veille au bon fonctionnement du Centre en bon père de famille. Il encadre, motive et accompagne l'équipe. Il est à l'écoute de tous et favorise la collaboration avec les partenaires, les parents, les acteurs de terrain, les animateurs et les enfants.

Il est présent, chaque jour dès l'ouverture du centre pour assurer de multiples tâches comme :

- Accueillir les enfants et les parents
- Accueillir les animateurs et les stagiaires
- Veiller au bien-être des enfants et des animateurs
- Assurer les contacts et les collaborations avec les partenaires et acteurs qui gravitent autour du centre (personnel d'entretien, chauffeur de bus, TCO, piscine...)
- Être le relais avec les parents, avec le PO
- Veiller à respecter les normes ONE, la sécurité, l'hygiène
- Veiller au respect du projet pédagogique et de la philosophie du CLA
- Gérer les documents administratifs et financiers (listing présence, piscine, journal financier...)
- Soutenir l'équipe et assurer un rôle d'accompagnateur/formateur

Coordinateur stagiaire

En collaboration avec le coordinateur, il assure la cohérence du travail en centre en ses différents lieux. Sa présence permet au coordinateur de pouvoir vivre plus intimement au sein des groupes tout en le sensibilisant au rôle administratif de la fonction. Cette fonction est attribuée à un coordinateur stagiaire pour devenir coordinateur.

Comment assurer son rôle ?

Niveau personnel

- participer à la séquence de formations de coordinateurs adjoints ;
- participer aux journées préparatoires ;
- s'engager à une disponibilité totale par rapport aux personnes et aux réunions du centre (avant, pendant et après) ;
- rédiger, selon les critères définis, son rapport de coordination.

Niveau de l'équipe

- participer aux réunions pré-centre de coordination ;
- préparer et clôturer le centre à un niveau matériel (installer, répartir et inventorier avant, débarrasser, regrouper et inventorier après) ;
- participer aux réunions de coordination pendant le centre ;
- provoquer et animer des réunions avant le centre avec l'équipe d'animateurs afin d'établir une cohérence dans le fonctionnement futur ;
- animer en centre les réunions quotidiennes d'évaluation et de préparation ;
- participer et animer les réunions de transition et de coordination entre équipes d'animateurs et ce entre les deux mois de centre ;
- participer au rangement du centre ;
- participer à la journée d'évaluation/réunion post-centre.

Niveau des parents

- organiser la séance d'information à destination des parents en début de centre
- S'engager à être présent pour accueillir les parents tous les matins avec leur(s) enfant(s) et veiller au départ auprès de chaque parent en fin de journée (= pilier relationnel)
- garantir le suivi et la transmission des informations du matin et des retours de la journée auprès des parents
- informer, promouvoir et garantir la bonne mise en oeuvre du projet pédagogique

L'engagement

L'ANIMATION VOLONTAIRE, un espace d'engagement ?!

Bien sûr et peut-être convient t'il de le rappeler quand d'aucuns voudraient que l'éducation soit considérée comme une marchandise. Cet engagement est une expérience, une possibilité de s'investir dans une action éducative et d'être reconnu par ses pairs adultes dans une logique de volontariat complémentaire au travail salarié des professionnels de l'animation. Les animateurs y viennent dans un cadre réglementé, pour s'occuper d'enfants, être avec d'autres jeunes, prendre des responsabilités dans un espace où les enfants font l'apprentissage de la vie collective, de la solidarité et du lien social. Bien évidemment, l'encadrant souhaite gagner un peu d'argent, ce qui est normal. Chacun sait que c'est aussi une reconnaissance de ce que l'on fait. C'est pour cela que le Pouvoir Organisateur, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve soutient cet espace de volontariat indemnisé. Non pas, comme certains le disent, pour revenir en arrière, par nostalgie du passé ou utopie naïve, mais parce que il pense que tous les espaces d'activité humaine dans notre société, ne doivent pas relever de la seule logique marchande, de la seule logique de l'emploi et du travail salarié ou encore du strict bénévolat. C'est dans ces conditions et dans un dispositif spécifique qui valorise l'engagement comme une expérience de vie citoyenne possible, protégée des dérives, qu'au travers du Centre de Loisirs Actifs, la Ville, organise avec le concours d'une partie de sa jeunesse, son service de plaines de vacances publiques ouvertes à tous.

RECRUTEMENT

Les candidatures aux plaines d'été et aux mini-centres font l'objet de deux appels annuels distincts : mars-avril pour la période estivale et septembre-octobre pour les autres congés scolaires.

Les engagements par périodes de minimum 15 jours consécutifs sont privilégiés. Les équipes sont constituées sur base des inscriptions d'enfants reçues de manière à respecter les normes d'encadrement fixées par le décret et l'ONE :

- ⇒ 1 animateur pour 8 enfants < de 6 ans
- ⇒ 1 Animateur pour 12 enfants > de 6 ans

Les affectations s'organisent selon plusieurs critères pour garantir la meilleure cohérence possible à chaque équipe : expériences, mixité, période continue ... mais également :

- priorité aux animateurs en formation communale qui réalisent leur stage pratique prioritairement avec des enfants des groupes 6-12 ans
- priorité aux animateurs ayant déjà travaillé au CLA et qui ont été actifs pendant l'année au sein de la structure (Conseil de G
- il y a aussi des places pour des animateurs n'ayant jamais travaillé au CLA.
- favoriser les engagements par périodes continues les plus longues.

Sous quel contrat les encadrants sont engagés ?

- ⇒ Convention d'occupation communément appelé Article « 017 »
- ⇒ Contrat de travail d'étudiant

Neutralité

La neutralité du service d'accueil public demeure la meilleure garantie pour tous ceux qui le fréquentent (qu'ils soient enfants, parents ou encadrants) du respect de leurs opinions politiques, idéologiques, religieuses ou philosophiques. Chacun y trouvera, davantage encore dans sa « multi culturalité », l'expression de l'ouverture, de la tolérance et du respect mutuel entre générations. Afin de préserver ce climat démocratique dans le cadre spécifique de notre service d'accueil, tout signe d'appartenance politique, idéologique ou religieuse, y compris vestimentaire, est interdit sur les centres d'activités, mesure applicable en tout temps et quelle que soit la personne.

Réunions - Préparation

PRE-CENTRES JUILLET ET AOUT

Encadrés par l'équipe de coordination et à destination de l'ensemble des encadrants pour :

- visiter les environs,
- construire le projet de l'équipe,
- aménager les locaux (ou le centre),
- préparer la 1^{ère} journée
- dégager d'éventuel fil conducteur

REUNION PEDAGOGIQUE SUR CENTRE

Une *réunion journalière* par équipe d'animation (horaire : de 17h00 à 18h30), axée sur :

- feed-back, évaluation de la journée écoulée,
- préparation de la journée du lendemain.

Une *réunion hebdomadaire* entre tous les coordinateurs et le PO est prévue afin de pouvoir échanger les informations, de discuter de cas problématiques et de différents succès dans les équipes. Cela permet également d'assurer une certaine cohérence entre les différentes équipes.

JOURNEES INSTALLATION - RANGEMENT

- Installation par l'équipe de juillet
- Rangement par l'équipe d'août.



Partenariats

ISBW

Nous travaillons en collaboration avec l'Intercommunale sociale du Brabant wallon qui prend en charge l'accueil des enfants plus jeunes (2,5 à 4,5 ans) durant les petits congés ainsi que l'encadrement de l'accueil du matin et du soir durant les petits congés scolaires.

Nous sommes également partenaire durant l'été où l'ISBW accueille sur un centre spécifique et adapté, les tout petits de 2,5 ans ainsi que les enfants de 3 ans qui n'auraient pas encore atteints une propreté suffisante pour participer aux plaines du CLA.

L'inscription aux plaines de notre partenaire se fait directement sur leur site internet www.isbw.be via l'appschool. Pour votre facilité, l'inscription à l'accueil matin/soir des petits congés se fait sur le site de la Ville, en même temps que l'inscription aux journées d'activités.

ASBL Caravelles

Caravelles est un Dispositif mobile de Soutien à l'Inclusion (DSI) agréé et subsidié par l'AVIQ, reconnu par l'ONE et soutenu par le Fonds social européen. Convaincu de l'importance que tous les enfants puissent grandir ensemble et fréquenter les mêmes milieux de vie, le dispositif Caravelles vise à favoriser et soutenir l'inclusion des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques de 0 à 12 ans dans les structures d'accueil dites « ordinaires ». Notre équipe pluridisciplinaire intervient gratuitement dans toute la province du Brabant wallon.

Maisons des jeunes

Pour les projets Ados : « Centre Nerveux » et « Chez Zelle », AMO La Chaloupe



Formations

ANIMATEUR

Chaque année, la Ville propose à moindre coût des formations reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par l'ONE, permettant d'obtenir le brevet d'animateur de centre de vacances. Ces formations sont ouvertes aux jeunes à partir de 17 ans et sont organisées en collaboration avec les CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active).

Quel contenu ?

- Vivre en groupe et apprendre, (se) découvrir, communiquer, travailler en équipe, prendre des responsabilités.
- Pratiquer et expérimenter des activités d'animation variées : jeux, chants, danses, activités manuelles, corporelles...
- Réfléchir au rôle de l'animateur-animateur et à l'animation de groupes d'enfants et de jeunes de 2,5 ans à 16 ans.

COORDINATEUR

La même collaboration est mise en place pour la formation de coordinateurs de centre de vacances, organisée en 2 étapes étalées sur 2 ans pour les animateurs de 18 ans et plus justifiant déjà d'une expérience pratique en tant qu'animateur breveté dans les 2 ans qui précèdent le début de la formation.

Quel contenu ?

- Préciser sa conception de la direction
- Elaborer un projet pédagogique en cohérence avec un projet éducatif.
- Assumer la fonction de gestionnaire, de responsable administratif-ve et coordonner l'équipe éducative.
- Se concerter avec les différents partenaires : familles, personnel encadrant, pouvoirs organisateurs, pouvoirs publics.

Evaluations

PENDANT LES VACANCES

Aider l'animateur à :

- Faire le point sur son animation
- Voir si les objectifs du centre et de l'équipe de coordination et si ses objectifs personnels ont été atteints, et ce dans le but de réajuster ou d'amplifier sa formation personnelle.

Moment d'évaluation en centre

- ⇒ Pour les animateurs en formation et pour les animateurs : évaluation quotidienne, une plus approfondie chaque vendredi et une globale en fin de période pratique;
- ⇒ Pour les coordinateurs: au minimum une fois par semaine et aux moments opportuns du centre.

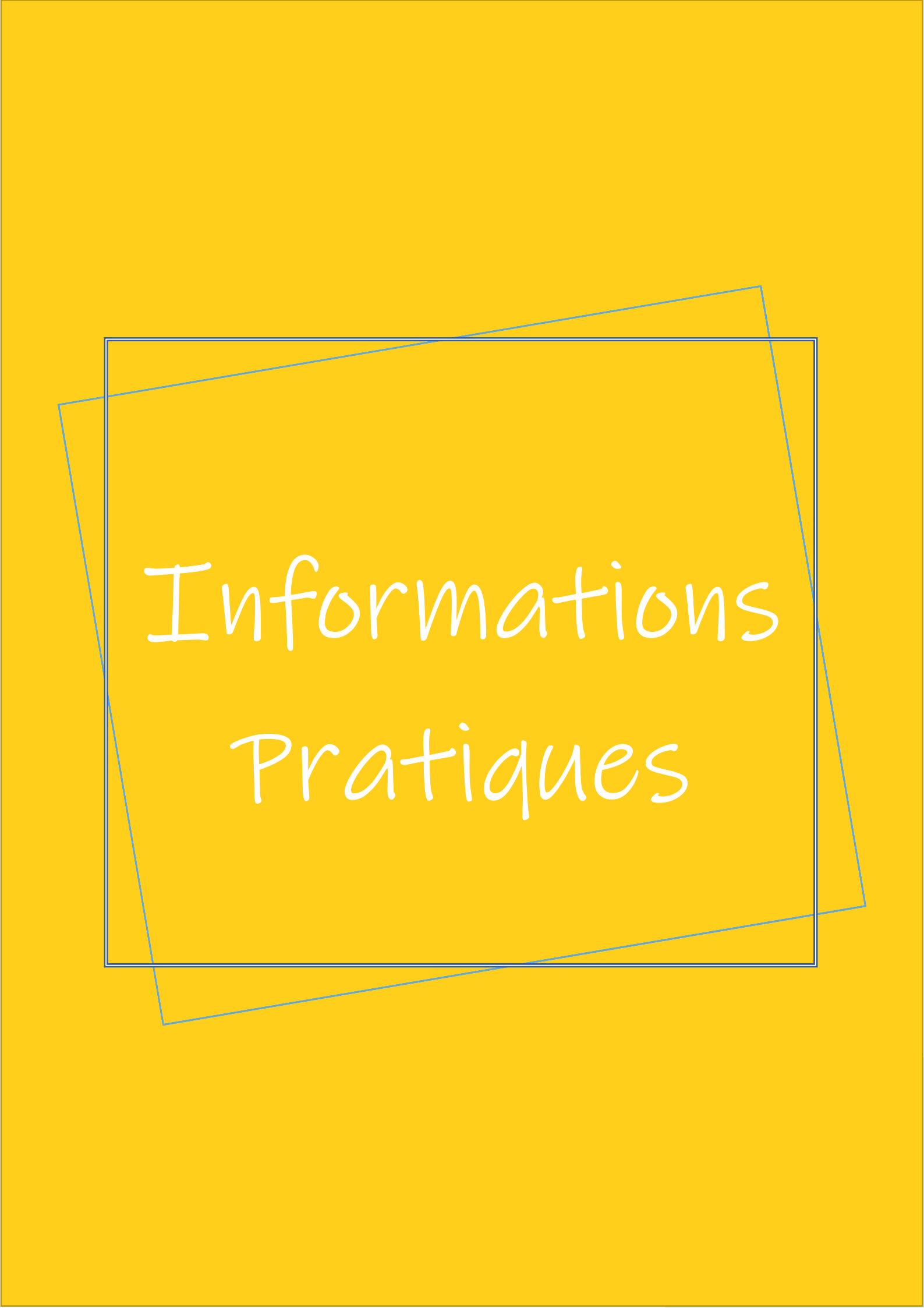
PENDANT L'ANNEE

Les encadrants qui le souhaitent, se réunissent volontairement 1x/mois, pour répondre aux 2 objectifs essentiels :

- Faire le point de ce qui s'est passé,
- A partir des constats, construire de nouveaux projets, modifier ceux déjà existant en fonction de la réalité du terrain.

Les thématiques sont construites à partir des rapports rédigés par les coordinateurs en fin de centre mais également sur base des résultats de l'enquête de satisfaction annuelle réalisée auprès des parents. L'ensemble des réflexions se déroule en sous-groupe puis sont soumises en Conseil de gestion pédagogique (CGP) pour approbation.

La finalité de ce fonctionnement est de construire les centres de l'année à venir et, de par l'existence de la Commission, démocratiser le fonctionnement et favoriser la participation citoyenne.



Informations Pratiques

Infos parents/ROI

Lieux d'activités



Ecole communale de Blocry

Rue de l'Invasion, 119 A

☎ 010 43 64 48 (3 à 5 ans)

☎ 010 43 64 43 (6 à 12 ans)

Ecole communale de Mousty

(Coquerées)

Rue des Coquerées 4

☎ : 010 43 64 33

Ecole communale d'Ottignies

(3-5 ans)

Avenue des Combattants 37

☎ : 010 43 64 04

Participation aux frais

Elle est fixée **par jour** et **par enfant** selon la situation des personnes qui l'hébergent **pendant** la plaine :

- ⇒ Domiciliés dans l'entité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ou de Court-Saint-Etienne, soit
 - Avec 1 ou 2 enfants dans le ménage : 5,00€
 - Famille nombreuse (à partir de 3 enfants) : 4,00€
- ⇒ Grands-parents domiciliés dans l'entité et hébergeant l'enfant cet été (pas d'attestation fiscale ni mutuelle) : 5,00€
- ⇒ Domiciliés dans d'autres communes soit
 - Avec 1 ou 2 enfants dans le ménage : 10,00€
 - Famille nombreuse (à partir de 3 enfants) : 8,00€
- ⇒ Pour les personnes bénéficiant de l'intervention majorée (statut BIM) :
 - Domiciliés à Ottignies-Louvain-la-Neuve ou Court-Saint-Etienne avec 1 ou 2 enfants dans le ménage : 4,00€
 - Domiciliés à Ottignies-LLN ou Court-St-Etienne et appartenant à une famille nombreuse (à partir de 3 enfants) : 3,00€
 - Domiciliés dans d'autres communes avec 1 ou 2 enfants dans le ménage : 8,00€
 - Domiciliés dans d'autres communes et appartenant à une famille nombreuse (à partir de 3 enfants) : 6,00€

La participation comprend l'encadrement, l'assurance, 2 fruits/jour, le matériel, les matériaux, l'accès à la piscine ainsi que le transport lors des sorties.

Les enfants sont inscrits par semaine complète et accueillis tous les jours à l'exception des week-ends et jours fériés.

Une **facture est éditée dès réception de la demande d'inscription**. Celle-ci est soit payée en ligne ou envoyée par courriel pour les inscriptions faites par ordinateur, soit elle est envoyée par courrier pour les personnes n'ayant pas accès à internet. Celle-ci comprend le nombre de journées présences des enfants ainsi que les frais de participation, d'accueil et d'inscription.

Pour votre facilité, l'inscription à l'accueil du matin et du soir se fait toujours en même temps que l'inscription aux activités de la journée sur le site de la Ville, même si durant les petits congés, c'est l'ISBW qui prend actuellement l'accueil en charge.

Nous attirons votre attention sur le fait que ne seront remboursés ou pris en compte que les absences couvertes par un certificat médicale ou les désistements annoncés par une note écrite au plus tard le dernier jour de la période d'inscription. Passé ce délai, toute facture éditée suite à une demande d'inscription sera due, que ce soit pour la journée ou pour l'accueil. En cas de non-paiement, la Ville se réserve le droit de **refuser l'accès au service**.

Toutefois, la participation financière ne peut être un frein à la fréquentation des plaines de vacances. C'est pourquoi nous maintenons des tarifs accessibles pour tous. Néanmoins, en cas de difficultés, nous vous invitons à prendre contact au plus tôt avec nos services qui mettront tout en œuvre pour trouver ensemble une solution adéquate.



CONTACT

Service Enseignement
& Extrascolaire
Espace Cœur de Ville 2
1340 Ottignies
Tél : 010 43 61 94
cla@oln.be

INSCRIPTION

En ligne

www.oln.be



Encadrement

Il est confié à des animateurs/-trices *titulaires d'un certificat d'aptitude à la fonction d'animateur de centre de vacances reconnu* par le Ministère de la Communauté française *ou en cours de cette formation*.

Le *projet pédagogique* complet du Centre de Loisirs Actifs peut être consulté sur demande auprès des coordinateurs.

Accueil des enfants (« garderie »)

Les activités se déroulent de 9h00 à 16h30.

Un service d'accueil à partir de 07h00 et jusqu'à 18h00 est prévu sur chacun des centres

⇒ Forfait accueil matin et/ou soir : 1,50€

Remarque : Les enfants sont directement déposés sur le centre adéquat, aucun transfert entre centre n'est organisé.

Transport

Un service de bus parcourt certains quartiers de la Ville ; les horaires et circuits sont précisés en dernière page. Les heures sont indicatives, elles dépendent entre autres de la circulation et du nombre d'enfants qui montent et descendent à chaque arrêt.

Réunion des parents

Une *séance d'information* à votre intention est organisée en début de plaine sur chacun des centres d'activités.

Les parents qui le souhaitent peuvent donc venir y visiter les locaux et rencontrer les équipes de coordinateurs qui accueilleront votre (vos) enfant(s) cet été.

Cette rencontre est prévue sur chaque centre (dates et heures confirmées par mail en temps utiles)

Renseignements complémentaires

Les frais de participation peuvent être déduits fiscalement. De même, certaines mutuelles interviennent dans ceux-ci (renseignez-vous !). Chaque famille recevra donc, dans le courant des mois d'avril ou mai, une attestation ad hoc reprenant toutes les participations de l'année d'imposition, pour joindre à sa déclaration fiscale.

Depuis 2022, les opérateurs agréés ont l'obligation de transmettre les données de fréquentation des enfants au SPF finances.

Par ailleurs, les attestations fiscales/mutuelles sont téléchargeables directement dans le compte « parent » de chaque famille inscrite à nos plaines

La Vie au Centre...

Les enfants sont inscrits aux activités pour toute la journée. Pour une question d'organisation (activités à l'extérieur des centres, piscine ...) et de vie en groupe, ils seront tous présents à 9h00 et resteront présents jusqu'à 16h30.

Afin de respecter au mieux le rythme et l'esprit « vacances » des plus jeunes : ceux-ci peuvent bénéficier d'une arrivée échelonnée jusqu'à 09h15 *au plus tard*. Au-delà de cette heure, *l'accès au centre peut être refusé*.

Par respect des enfants et de leurs encadrants, merci de respecter ces horaires.



Repas

Les enfants emportent leur *pique-nique* pour midi. Merci de prévoir une petite boîte à tartine nominative afin de ne pas la confondre avec celle des autres. **Un potage et un fruit sont servis gratuitement chaque jour aux enfants.** Après le repas de midi, un moment de repos est proposé aux enfants de 3-5 ans ; merci de les munir d'un petit coussin et/ou d'un « Doudou » éventuellement pour ceux qui en auraient besoin... Les enfants ont un accès permanent à l'eau potable, merci de les munir d'une *gourde d'eau*.

Soins particuliers

Votre enfant doit suivre un traitement ou *prendre des médicaments* en cours de centre? L'animateur veillera à les lui administrer pour autant qu'il dispose *d'une prescription détaillée établie par un médecin*, précisant le nom de l'enfant, celui du médicament, la dose et le(s) moment(s) de l'administration. Sans cette prescription, **aucun** médicament ne sera administré aux enfants!

Les enfants accueillis doivent avoir acquis une propreté corporelle suffisante et régulière (prévoir une tenue de rechange nominative).

En cas de change trop fréquent, le coordinateur à l'autorité de refusé l'accès au centre et pourra réorienter l'enfant vers le service de l'ISBW qui organise une plaine spécifique pour les plus jeunes à l'école d'Ottignies (Centre). Par beau temps, il est vivement conseillé de munir son enfant d'un couvre-chef (chapeau, casquette) et si possible de crème solaire.

Objets ou vêtements perdus

Chaque année, nous devons déplorer *la perte de nombreux objets ou vêtements*.

Nous accordons une importance particulière à ce problème; aussi nous permettons-nous d'insister pour que **tous les effets** portent une **marque distinctive** et que les enfants ne soient *pas munis de vêtements ou d'objets de valeur*. L'utilisation du GSM sur le centre est strictement **interdite** pour les enfants et peut se voir confisquer par le coordinateur le cas échéant. *La plaine décline donc toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de ces derniers (vêtements et/ou objets).*

D'autre part, il importe de signaler toute perte **immédiatement** à l'animateur. Après la fin du centre, les vêtements et objets non réclamés sont transférés au service travaux de l'administration communale (Avenue de Veszprém, 5) où ils sont tenus à votre disposition jusqu'au 15 septembre, date au-delà de laquelle ils seront remis à une organisation humanitaire qui pourra en faire bon usage.

En cas de problème

Il se peut qu'au cours du séjour, votre enfant rencontre un problème particulier. N'hésitez pas à *contacter son animateur et, si besoin, le coordinateur du centre* qui mettront tout en œuvre pour trouver la meilleure solution. Par ailleurs, le coordinateur a l'autorité d'interdire l'accès au centre à un enfant dont l'attitude est préjudiciable aux autres participants.

Assurance

Participants et encadrants sont bien évidemment couverts par nos assurances responsabilité civile et accidents corporels.

Piscine – Pataugeoire

Les activités de piscine varient pour chaque groupe, de plus en fonction de la météo, des jeux d'eau peuvent être proposés. Les enfants seront donc munis de leurs effets de bain **chaque jour** et ce, dès le 1^{er} jour de fréquentation

[bonnet, maillot (tous deux obligatoires à la piscine), bouées au besoin et essuie de bain]. Les maillots short ne sont pas autorisés.

Par sécurité, les enfants de 3-5 ans ne vont pas à la piscine de Blocry. Par contre, des jeux d'eau peuvent être organisés sur les centres pour toutes les tranches d'âge.

Déplacements en bus

Les horaires sont indicatifs. Le bus peut se présenter à l'arrêt plusieurs minutes avant ou après l'heure prévue.

En outre, nous insistons particulièrement pour qu'un **adulte** soit présent **à l'arrêt au retour**. Dans le cas contraire, l'animateur bus a pour consigne de **ramener l'enfant au centre**. Merci de veiller à informer cet animateur si la personne qui reprend habituellement l'enfant venait à changer.

TOURNEE BUS

Circuit **A** : Ottignies et Louvain-La-Neuve vers Centre de Blocry

Aller

Bas de la chaussée de la Croix	7.50
Ecole de la Croix	7.52
Rue de la Chapelle/ Montagne du Stimont	7.54
Avenue des Vis Tchapias (arrêt de bus)	7.56
Hocaille – parking piscine	8.02
Lauzelle – parking Mespelières (arrêt de bus)	8.06
Boulevard Baudouin 1 ^{er} (scavée du Biéreau)	8.15
Boulevard Baudouin 1 ^{er} /avenue des Coteaux	8.17
Parking Ephec	8.20
Av. des Arts (arrêt de bus - place de l'Equerre)	8.22
Av. des Arts (hauteur parking - rue Victor Horta)	8.23
Rue de Namur/rue de Mont-St-Guibert	8.26
Ecole de Blocry	8.30

Retour

Ecole de Blocry	16.25
Hocaille – Parking piscine	16.30
Lauzelle – parking des Mespelières	16.32
Boulevard Baudouin 1 ^{er} (scavée du Biéreau)	16.41
Boulevard Baudouin 1 ^{er} /Av. des Coteaux	16.43
Parking Ephec	16.45
Avenue des Arts (place de l'Equerre)	16.47
Avenue des Arts (Victor Horta)	16.48
Rue de Namur/Rue de Mont-Saint-Guibert	16.51
Avenue des Vis Tchapias	16.57
Rue de la Chapelle/ Montagne du Stimont	16.59
Ecole de la Croix	17.01
Bas de la Chaussée de la Croix	17.03
Ecole de Blocry (retour animateur bus)	17.10

Circuit **B** : Céroux, Mousty et Limelette vers Centre des Coquerées

Aller

Parking Rue du Monument	7.45
Rue de Franquénies (parking Tannerie)	7.47
Avenue Bel Horizon/Rue des Prés	7.49
Avenue Bel Horizon/Rue des Renoncles	7.51
Avenue des Rossignols (cabine téléphonique)	7.54
Rue des Ecoles/Chée de Bruxelles (Limauges)	7.58
Rue Croix Thomas/Rue du Culot	8.02
Avenue des Villas (face à l'ARO)	8.07
Avenue Demolder/Place de l'Aubépine	8.10
Avenue Demolder/Avenue des Sorbiers	8.12
Place de l'Europe	8.15
Av. Albert 1 ^{er} / Fond de Bondry (arrêt de bus)	8.18
Av. Albert 1 ^{er} /Clos de la Rivière	8.20
Av. des Combattants (arrêt Bio Story)	8.23
Ecole des Coquerées	8.30

Retour

Ecole des Coquerées	16.25
Avenue des Villas (face à l'ARO)	16.30
Avenue Demolder/Place de l'Aubépine	16.35
Avenue Demolder/Av. des Sorbiers	16.37
Place de l'Europe	16.40
Av. Albert 1 ^{er} /Fond de Bondry	16.43
Av. Albert 1 ^{er} /Clos de la Rivière	16.45
Av. des Combattants (arrêt face à Bio Story)	16.47
Parking Rue du Monument.	16.49
Rue de Franquénies (parking Tannerie)	16.51
Avenue Bel Horizon/Rue des Prés	16.53
Avenue Bel Horizon/Rue des Renoncles	16.55
Avenue des Rossignols (cabine téléphonique)	16.58
Rue des Ecoles/Chée de Bruxelles(Limauges)	17.00
Rue Croix Thomas/Rue du Culot	17.04
Ecole des Coquerées (retour animateur bus)	17.05

Inscriptions

Formulaire d'inscription « on line »

Un formulaire d'inscription en ligne est directement disponible sur le site internet de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve en suivant le chemin d'accès suivant :

« www.olln.be » > LOISIRS > STAGES & ACTIVITES > Les plaines de vacances de la Ville »

Afin d'accéder au formulaire « on line », il est nécessaire de créer un compte « parent » en introduisant le numéro national de la personne responsable (= qui recevra l'attestation fiscale).



Les parents séparés sont invités à créer chacun leur propre compte « parent » afin de pouvoir séparer les attestations/facturations.

Ci-dessous, un exemple des fiches accessibles sur le programme en ligne.

Fiche de l'autorité parentale

— Personne responsable : mettre mon compte à jour —

Pour toute information sur un champ, passez votre souris sur la zone à remplir

Nom de la personne responsable

Prénom de la personne responsable

Numéro National :

Code Postal

Rue

Numéro Boîte

Téléphone :

Téléphone 2:

Email :

Numéro de compte bancaire :

Les enfants résideront chez les
Gd parents habitant de la commune
(pas d'attestation fiscale) ☐

Famille nombreuse: ☒

Je certifie être bénéficiaire
de l'intervention majorée
(statut BIM) ☐

Prix par jour par enfant :

☐ Je certifie avoir pris connaissance du [règlement d'ordre intérieur](#) et des conditions d'organisation des plaines de vacances et marque expressément mon accord.

☐ Je certifie que les renseignements cochés ci-dessus relatif à la prise en charge financière de la participation des enfants sont sincères et corrects.

Mise à jour

Annuler

Fiche de l'enfant

— Mettre à jour la fiche 'enfant' de : Lomdot i hao —

Pour toute information sur un champ, passez votre souris sur la zone à remplir

Nom :

Prénom :

N° National :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Sexe :

Type d'enseignement :

Centre :

Circuit Bus :

Sélectionnez l'arrêt uniquement si l'enfant prend le bus le matin :

Sélectionnez l'arrêt uniquement si l'enfant prend le bus le soir :

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison : ☐

Si j'y ne peut pas rentrer seul, l'enfant sera repris par (exemple : Papy Fernand, Voisine, maman de Juliette, ...):

J'autorise le CLA à prendre des photos de mon enfant et à les diffuser à des fins de promotions de ses activités : ☒

— Renseignements utiles concernant la participation de l'enfant —

Merci de compléter avec précision cette rubrique. Ces renseignements sont nécessaires pour que votre enfant tire un maximum profit de son séjour et nous permettent d'organiser au mieux son régime de vie en fonction de ses besoins et de ses possibilités, de réagir efficacement en cas de nécessité. N'hésitez pas à nous faire part de tout élément que vous jugez utile, tel que :

Y a-t-il des activités/sports qu'elle ne peut pratiquer ? La baignade lui est-elle interdite ? A-t-elle des habitudes particulières en matière de couchage/alimentation ? Souffre-t-elle de maladies, d'allergies ou de handicaps de manière permanente ou régulière ? Si oui, quel est le traitement habituel ? Quelles précautions particulières prendre ? A-t-elle subi une opération dernièrement ? ...

Attention, un médicament ne sera administré que sur présentation d'une prescription détaillée établie par le médecin.

Enfant:

S'il n'y a rien à signer, indiquez "rien".

Personne(s) à contacter en cas d'urgence	Nom + Prénom	Numéro de contact	Qualité
Personne n°1			
Personne n°2			
Personne n°3			
Médecin de famille			

Les informations fournies ci-dessus sont régularisées exactes et complètes.

L'organisateur ne sera nullement incriminé pour des faits ou éléments n'ayant pas été renseignés dans ce document. En cas d'urgence, et dans l'impossibilité de contacter les personnes renseignées ci-dessus, celles-ci autorisent le responsable du centre et/ou le personnel médical à prendre toute mesure concernant l'enfant s'avérant nécessaire.

Gestion de « son compte »

Gérer la personne responsable

Modifier les informations

Modifier la question secrète

État des inscriptions / Racturation

Les différentes étapes de l'inscription

1. Mettre à jour les fiches individuelles "enfant"

2. Sélectionner les périodes de fréquentation

3. Valider et confirmer la demande d'inscription

4. Effectuer le paiement

étape n°2 : Pour chaque enfant, cochez les cases correspondantes aux différentes périodes de fréquentation souhaitées

Inscription des enfants

Légende des 2 compteurs par période, par centre et par tranche d'âges :

Nombre de places maximum

Nombre de demandes d'inscription

Nurélien

État : Non inscrit pour : Plaine d'été 2022

Atty

État : Non inscrit pour : Plaine d'été 2022

Thao

	4 - 5/7	6 - 8/7	11 - 15/7	18 - 22/7	25 - 29/7	1 - 5/8	8 - 12/8	15 - 19/8	22 - 26/8
Blocry									
CLA rainette		56 50	56 56	56 53	56 52	56 54	56 58	56 56	
Accueil Matin (7h00 - 8h30)									
Accueil Soir (16h30 - 18h00)									

Créer une nouvelle fiche enfant

Validation de la demande d'inscription

Nous contacter

Une question, un problème, un avis, ... N'hésitez pas à nous en faire part !

La communication est un enjeu essentiel de la relation de confiance que nous souhaitons installer avec les parents, les enfants et les encadrants.

Aussi, nous mettons tout en œuvre afin que notre communication soit complète, lisible, accessible, efficace, en se basant sur l'écoute, le respect et sur l'envie de construire ensemble un lieu d'accueil propice au bien-être de chacun.

Centre de Loisirs Actifs (CLA)
Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
010 43 61 94
cla@olln.be
www.olln.be